le Céteau

N°6 / Été 2009

Magazine municipal d'information de Pont de Buis lès Quimerc'h

Projet

La Maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi

Lire en page 6

Sommaire

Sommaire 2
Édito 2
Dossier :
Le budget général 3
Projet
La Maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi 6
Urbanisme
Travaux : une année 2009 importante avec des projets majeurs 8
Zoom sur…
Le point sur la filière bois 10
Histoire & Patrimoine
Pont de Buis a 60 ans ! 11
Vie de la commune
Animations communales 15
Informations pratiques 16

LE CÉTEAU N°6
ÉTÉ 2009

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Textura, istock photo,
mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Créations

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle.

S, comme : Soutien, Solidarité… … Soleil ?

Mesdames, Messieurs,

La crise économique mondiale frappe avec force notre commune et les employés de nos principales industries. 66 licenciements chez Novatech, 133 départs chez Livbag, ce sont autant de personnes et leurs familles qui se retrouvent dans l'angoisse du lendemain, des crédits à rembourser, du quotidien à assurer. Sans oublier les intérimaires qui ont déjà perdu leur travail depuis quelques mois. Au-delà des polémiques stériles alimentées par quelques phrases tirées de leur contexte, c'est à la solidarité de tous que j'en appelle. La municipalité, pour ce qui la concerne, a montré sa détermination à maintenir le lien social entre les différents acteurs de la vie économique avec cette conviction que, si la survie des entreprises passe par une limitation des emplois, ceux qui doivent les quitter ont droit au respect et à la reconnaissance, bien sûr financière, des efforts qu'ils ont réalisés pour que vivent ces entreprises.

De plus la commune, par un programme de travaux ambitieux, s'est engagée dans le plan de la relance de l'économie. Travaux routiers, entretien des écoles, construction d'une maison de l'enfance, de l'emploi et de la famille, rénovation de la station d'épuration sont autant de projets qui seront menés à bien cette année et en 2010, de façon à aider les entreprises finistériennes ou bretonnes des travaux publics et du bâtiment, à maintenir leurs emplois.

Soutenir l'activité est me semble-t-il la meilleure façon de préparer notre avenir.

Dans l'immédiat j'espère que l'été qui arrive nous réservera une météo clémente, annonciatrice de jours meilleurs.

Le Maire,
Roger Mellouët

Le budget général

Un budget se construit d'abord et avant tout sur des recettes. Ces recettes proviennent en premier lieu des impôts et taxes payés par les habitants et les entreprises.
Leur montant total est évalué à 2 436 300 € par les services des impôts, pratiquement équivalent au montant de 2008.
Ce chiffre tient compte des taux d'imposition identiques en 2009 à ceux de 2008.
Ces taux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non-bâti et taxe professionnelle) sont votés par les conseillers municipaux, et, comme vous pouvez le constater sur le tableau en page suivante, nettement inférieurs aux taux moyens communaux, départementaux et nationaux.

	Pont de Buis lès Quimerc'h	Taux moyens communaux 2008	
		national	départemental
Taxe d'habitation	**9,89 %**	14,57 %	16,65 %
Taxe foncière bâtie	**13,88 %**	18,74 %	19,80 %
Taxe foncière non-bâtie	**29,60 %**	44,81 %	42,80 %
Taxe professionnelle	**5,86 %**	15,87 %	

Cette politique de maintien des taux est conforme à nos engagements, à notre volonté de réaliser nos projets en conservant un taux d'imposition modeste. Un doute pèse pourtant sur l'avenir de nos recettes, depuis l'annonce faite par le Président de la République, de la suppression de la taxe professionnelle.

> La taxe professionnelle

Vous en avez très certainement entendu parler sans vraiment savoir à qui elle s'applique et surtout comment elle se calcule. Comme son nom l'indique, elle s'applique exclusivement aux entreprises, petites ou grandes, aux commerces et à l'artisanat. Son calcul est des plus complexes, puisqu'à l'origine le calcul des bases reposait d'une part sur la masse salariale, d'autre part sur le foncier et enfin sur les investissements.

En 1999, Dominique Strauss Kahn alors ministre des finances supprimait la part salaire, allégeant ainsi le montant de la TP payée par les entreprises. Le Président de la République supprimerait cette fois la part investissement, soit 80 % du montant actuel dû par les entreprises. Les 20 % restant au titre du foncier continueraient à être acquittés par les entreprises.

Reste à savoir comment seront compensés pour les communes et autres collectivités ces 80 % qui doivent disparaître. Des discussions sont en cours, des informations plus ou moins réalistes circulent, notre souhait est bien sûr que nous soyons le plus rapidement possible rassuré sur le montant qui nous sera alloué en compensation afin de pouvoir envisager avec sérénité nos investissements à venir.

> Les dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses qui permettent aux services municipaux de fonctionner au quotidien. Electricité, carburants, gaz, entretien du matériel, primes d'assurances, frais d'affranchissement et de télécommunication, fournitures scolaires, entretien courant de la voirie et des bâtiments, participation au service incendie et salaires du personnel, sont entre autres, les lignes que l'on trouve dans ce budget.

A noter que les salaires comptent pour 49,5 % de ces dépenses, la moitié des employés communaux étant occupés dans les écoles ou au service de l'enfance, dans les garderies ou au centre aéré. Mais là aussi c'est la traduction de choix politiques faits par la municipalité, sachant que globalement le poids des salaires dans le budget est conforme à la moyenne nationale. Une fois ces dépenses réalisées, auxquelles il convient d'ajouter le remboursement des intérêts des emprunts en cours (15 000 €) et une provision pour charges éventuelles exceptionnelles (11 000 €), nous pouvons verser au profit de la section d'investissement, la somme de 948 809 € dont 140 000 € de dotation aux amortissements. Ceci constitue notre épargne et va servir pour les travaux projetés pour l'année 2009 et suivantes.

> Les dépenses d'investissement

Ce sont les gros travaux réalisés sur nos routes et nos bâtiments communaux ainsi que les équipements nouveaux qui complèteront les services mis à votre disposition. Un budget de 329 100 € est consacré à l'éclairage public, à l'achat de véhicules et à la voirie, puisque sont concernés par les travaux d'enrobé les rues des quartiers autour de la rue des lilas et de la rue du Squiriou. 170 100 € vont aux travaux de bâtiments, travaux dans les écoles en particulier. L'investissement principal concerne cette année la maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi pour laquelle sont inscrits 850 000 € soit vraisemblablement la moitié du coût final de cet équipement. Une somme de 78 000 € a également été réservée pour la participation de la commune à la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques dans la rue de Brest. A noter que nous avons obtenu 711 000 € de subvention de la CAF, des Conseils Régionaux et Généraux et de l'Etat pour la réalisation de la maison de l'enfance. Ce qui représente pratiquement 50 % du coût de réalisation du bâtiment seul, à l'exclusion des abords, parkings, espaces verts et raccordement aux réseaux.

> La commune participe au plan de relance de l'économie

Afin de soutenir l'activité des entreprises de travaux public et du bâtiment, la commune a fait un effort d'investissement particulièrement important cette année tant sur les routes que sur les bâtiments. Cet effort a été reconnu par l'Etat qui a inscrit notre future Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi au plan de relance national. En échange de cet effort, le remboursement de la TVA payée en 2008 soit 318 777 € nous sera versé en 2009 et non en 2010 comme le prévoyait la loi.

> Les budgets de l'assainissement et de l'eau

L'investissement le plus important sur le budget de l'assainissement concerne la station d'épuration. Les travaux nécessités par une mise au norme et une augmentation des capacités d'accueil des effluents (de 3 200 à 4 200 équivalent/habitant) étaient évalués à 500 - 600 000 € Après une nouvelle étude, le devis se trouvait multiplié par deux soit 1 100 000 € !!! Nous avons donc ajouté 640 000 € aux 519 118 € déjà inscrits en 2008 sur cette opération. Heureusement qu'il nous est promis une subvention qui couvrirait 50 % du coût total de l'opération. Malgré des tracasseries administratives de dernière minute, nous espérons le début des travaux en septembre prochain.

Cette nouvelle station nous permettra de reprendre les travaux d'extension du réseau vers Quimerc'h en particulier.

Cette année, c'est le Quartier Neuf qui a été rattaché au réseau d'assainissement et comme nous le faisons très souvent, nous en avons profité pour remplacer le réseau d'eau potable qui était en bien mauvais état. D'autres travaux d'eau potable ont été effectués rue du Drenit et route de Lanvellé ainsi que dans la Grand'rue pour déplacer le réducteur de pression qui était au milieu de la chaussée. En prévision, nous souhaitons remplacer la conduite entre Quimerc'h et le Squiriou, conduite qui connaît de nombreuses fuites.

Ces travaux, nous les ferons en même temps que nous poserons les canalisations d'assainissement, afin de limiter les coûts.

Garantir l'avenir, protéger notre environnement, permettre à notre commune d'être attractive, proposer les services que vous attendez, voilà le sens des investissements que nous nous proposons de réaliser en cette année 2009.

La Maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi

> Où en est le projet ?

La maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi sera bâtie sur le terrain de l'ancien patronage, au dessus du parking du collège.

La consultation a eu lieu par appels d'offres. La commission d'appel d'offre s'est réunie et a attribué les marchés, leur notification pouvant désormais avoir lieu puisque nous venons d'obtenir l'accusé de réception des dossiers de subventions.

Nous espérons un début des travaux pour juin 2009 et une ouverture de la structure pour septembre 2010.

Le fonctionnement est en cours d'élaboration et ne sera arrêté qu'au cours du premier semestre 2010.

> Quel est le coût de la réalisation ?

Coût total du financement :	1 433 200 €
Subventions :	
CAF :	111 100 €
Conseil Général :	100 000 €
Contrat de Pays :	150 000 €
Contrat de Projet État-Régions :	250 000 €
TOTAL :	611 900 €
	soit 42,64 % du coût total.
Autofinancement par la commune :	821 500 €
	soit 57,36 % du coût total.

> Quels services seront proposés ?

Des services déjà existants :

> Le centre de loisirs

> Les permanences sociales : assistantes sociales, PMI, préparation à l'accouchement, consultations du nourrisson…

> La mission locale

> Le PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique)

Des nouveaux services :

> La crèche avec une capacité d'accueil de 12 places.

> Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Travaux :

une année 2009 importante avec des projets majeurs

Au cœur du Budget Primitif de 2009, le chapitre investissement est animé par plusieurs programmes ambitieux et majeurs qui s'inscrivent dans le plan de relance initié par l'Etat. Ce qui permet une anticipation de la récupération du fond de TVA (voir détail dans le dossier "budget", en page 3). Cette année municipale est guidée par la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi, la réhabilitation de la station d'épuration du Morduc, la voirie et l'achèvement de la nouvelle mairie. Sans oublier des travaux sur les divers bâtiments communaux et le réseau d'eau potable.

> La station d'épuration du Morduc

En fonction depuis 1988, la station actuelle est dimensionnée pour une capacité de 3 200 équivalents-habitants, sur une superficie de 2 300 m². Avec une collecte des boues sèches en silo en fin de traitement, épandue par un exploitant agricole en respectant le plan départemental. Mais pour faire face au besoin futur généré par la hausse de la démographie locale (3 665 habitants au dernier recensement), la station doit subir de profondes modifications. Une réhabilitation qui s'apparente en réalité à la construction d'une nouvelle station, aux normes en vigueur. Elle sera édifiée sur le même site, avec une extension de terrain de 1 700 m², et portée à 4 200 équivalents-habitants. D'un coût global de 1 190 000 € HT, elle est subventionnée par le Conseil Général pour 20 % (238 000 €) et par l' Agence de l'eau Loire-Bretagne pour 30 % (357 000 €); soit un autofinancement de 595 000 €. Le projet est lancé et l'appel d'offres en cours. Les travaux sont programmés de septembre 2009 à juin 2010, ce qui permettra de raccorder Quimerc'h.

Un silo de stockage capacitaire, un bassin d'aération de 900 m³ et un clarificateur de 710 m³ sont les composantes principales de cet édifice placé en auto-surveillance et équipé d'un pluviomètre. Son débit quotidien est évalué à 1 600 m³.

De plus l'intervention du personnel en charge du bon fonctionnement sera facilité.

> Voirie 2009 : un programme très chargé

En ce qui concerne la voirie municipale, le programme 2009 est particulièrement conséquent. Le budget consacré à ce chapitre est d'environ 329 100 € pour l'année en cours. Parmi les choix prioritaires arrêtés, l'ensemble des rues des Jardins, des Bruyères, des Violettes, de Bel Air et de la Résistance. Mais aussi la voie communale du Vieux Bourg (un reprofilage), le lotissement de Ty Nénez, la VC 28 du Trellu à Mézamer, la VC 4 de Livbag à la Départementale 770, la rue des Quatre Vents, le chemin rural du Stang, le rond-point de Penn al Lenn pour l'essentiel.

> Les travaux de bâtiments

Pour ce budget, positionné à hauteur de 170 000 €, on retrouve les interventions habituelles d'entretien sur le patrimoine actuel (écoles, halle des sports, stades, salles…). Toutefois, le projet de terrain de pétanque sur le site du Champ de tir, à disposition de la nouvelle association locale de la Pétanque Pont-de-Buisienne, est en bonne voie de réalisation.

> Mairie : fin du chantier pour la fin de l'été

Ce projet engagé en 2008 se poursuit à bon rythme et la fin des travaux est envisagée pour la fin de l'été. L'ensemble est hors d'eau/ hors d'air et l'aménagement intérieur avancé.

Une mairie avenante et fonctionnelle, sur deux étages, avec salle de conseil, salle de mariage, bureaux, accueil…

> Eau potable : le renforcement du réseau

> Grand'Rue

Dans la Grand'Rue, l'entreprise DLE Ouest a procédé, au déplacement du stabilisateur de pression du réseau qui était très exposé, du fait de son emplacement sur la chaussée, près de la rue de Roz ar Pont.

Pour une meilleure protection et efficacité du système, la municipalité et Véolia, ont décidé de déplacer ce stabilisateur de quelques mètres, sur le parking du transformateur pour le soustraire aux contraintes de la circulation.

> Quartier Neuf, rue du Drénit et Lanvellé

Pour le réseau d'eau potable, le renforcement du réseau et le remplacement des conduites de fonte par le polyéthylène se sont poursuivis.

Le Quartier Neuf est désormais raccordé au réseau d'assainissement par la rue de Brest où est situé le poste de refoulement.

L'ensemble des travaux achevé en mai est à hauteur de 143 539 € TTC.

> Quimerc'h et rue de Quimper

Quant à la conduite de Pont de Buis à Quimerc'h, par la Vallée, les travaux sont budgétés à hauteur de 300 000 € et programmés pour 2010, conjointement avec ceux de l'assainissement. Dans la continuité de l'aménagement de la rue de Quimper, les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Brest sont estimés à 78 000 €.

Le point sur la filière bois

Dans le dernier numéro du Céteau, nous vous avions présenté notre projet de filière bois sur Quimerc'h.

Cette démarche, qui s'inscrit dans la longue durée, suppose une approche concertée de la problématique de cette filière bois et, plus largement, du développement durable.

Les prises de contact, les rencontres, les discussions qui se sont engagées, tant avec l' ADEME (M. Pédron), le PNRA (J.M. Guillon), la CUMA départementale (Y. Pavec) ou la Chambre d'Agriculture du Finistère (J.Y. Carré), aboutissent aux conclusions suivantes :

> Il convient en premier lieu de connaître le gisement bois sur la commune afin de viabiliser de manière durable la fourniture de plaquettes bois.

> L' évaluation de notre ressource commence par les bosquets et les bois présents sur les terrains communaux.

> Ce gisement de bois communal peut et doit être complété par le bois de bocage.

> S'il est entretenu, géré et valorisé, le bois de bocage est en effet une ressource renouvelable.

> Aujourd'hui, le bois de haie est souvent peu mis en valeur dans la mesure où il est parfois vécu par les agriculteurs comme un poste de travail exigeant en temps, coûteux et contraignant physiquement.

> Ces contraintes, nous pouvons les dépasser et les transformer en atouts.

> A condition, bien entendu, de ne léser personne. L'engagement des agriculteurs est conditionné par la mécanisation des chantiers de broyage et la rentabilité économique de la filière.

Une pré-étude a été réalisée par l' ADEME.

Un cabinet d'études sera désigné prochainement.

> Le principe de fonctionnement d'une chaudière bois à alimentation automatique

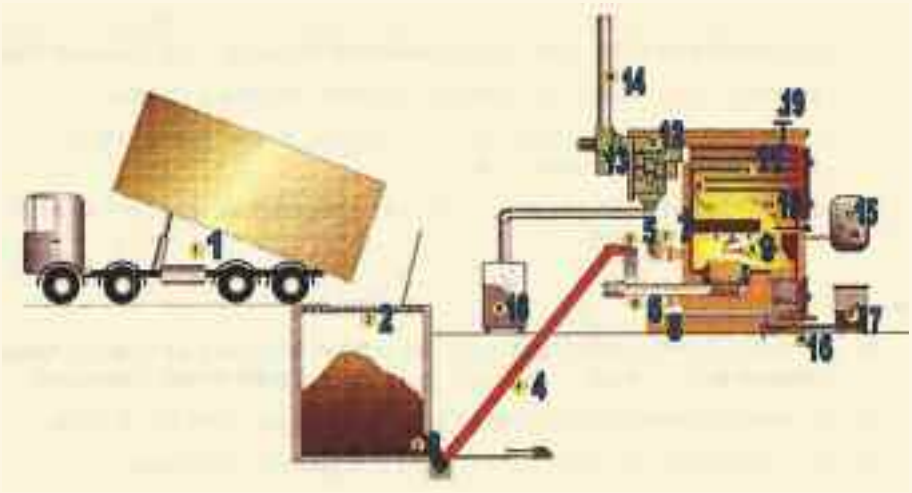

1 > Système de livraison
2 > Silo d'alimentation
3 > Système d'extraction
4 > Système de transfert
5 > Système coupe-feu
6 > Système de dosage et d'introcduction
7 > Ventilateur d'air secondaire
8 > Ventilateur d'air primaire
9 > Foyer et chambre de combustion
10 > Chambre de post-combustion
11 > Échangeur
12 > Traitement des fumées
13 > Extracteur de fumées
14 > Cheminée
15 > Armoire de commande et de régulation automatique
16 > Décentrage
17 > Conteneur à cendres
18 > Conteneur à poussières
19 > Départ de chaleur

Pont de Buis a 60 ans !

En tant que division administrative, la commune de Pont-de-Buis, créée en 1949, est la plus jeune du Finistère. Son occupation est toutefois très ancienne, la vallée de la Douffine était habitée dès l' Antiquité et même avant. Une sépulture et les vestiges d'un four à chaux découverts en 1911 à Goasanneyec en témoignent notamment. Le nom de Pont-de-Buis évoque d'ailleurs la présence romaine.

En 1688, la construction d'un premier moulin à poudre par un intendant du royaume de France est le point de départ d'un véritable développement urbain : progressivement, le hameau devient une agglomération. La « poudre » est donc à l'origine d'une agglomération industrielle et, dès lors, la poudrerie va marquer l'histoire, les paysages et la mémoire collective de Pont-de-Buis.

L'agglomération pont-de-buisienne se développe de part et d'autre de la Douffine, partagée entre Quimerc'h (rive droite) et Saint-Ségal (rive gauche).

Dès 1850, la population de Pont-de-Buis dépasse celle des bourgs de Quimerc'h et de Saint-Ségal. C'est dans ces deux bourgs que se trouve l'essentiel des services.

Il faut attendre la fin du XIXe et le début du XXe siècle pour voir enfin se construire successivement une école, une poste et un cimetière.

Cela fait désormais un siècle que Pont-de-Buis est érigée en paroisse. La construction de l'église se termine à la même époque ; sa patronne, Sainte-Barbe, est la protectrice…des poudriers et des artificiers, bien sûr !

Dans l'entre deux guerres, le projet de créer la commune de Pont-de-Buis reste vain, malgré les volontés et les démarches, en particulier celles du dynamique comité pour la demande d'érection de Pont-de-Buis en commune, dans les années 1930. Jean Moulin, alors sous-préfet de Châteaulin, fait alors le nécessaire pour appuyer la démarche du comité d'érection mais ses appels et ses instructions pour compléter le dossier n'aboutiront pas totalement.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le projet de réunion de l'ensemble des communes de Quimerc'h et de Saint-Ségal en un Grand Pont-de-Buis est également voué à l'échec face aux résistances d'une partie des quimerchois et des saint-ségalais.

Finalement, trois nouvelles années de procédure sont nécessaires pour constituer enfin une commune séparée de Quimerc'h et de Saint-Ségal.

Par arrêté ministériel du 20 août 1949, est créée la commune de Pont-de-Buis.

Les conseils municipaux de Quimerc'h et de Saint-Ségal sont dissous. Les premières élections municipales sont fixées au 27 novembre et au 4 décembre 1949.

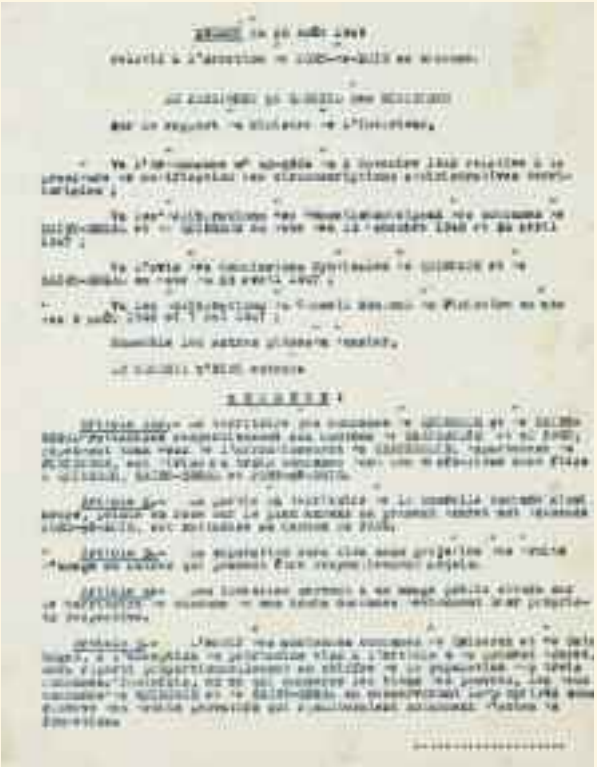

Depuis, Pont-de-Buis s'est agrandie et renforcée en fusionnant avec Logonna-Quimerc'h et Quimerc'h : en 1965, naît Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, un compromis entre des territoires paysans et ouvriers et un exemple d'ouverture !

> Rappel chronologique jusqu'en 1949 :

La création de Pont de Buis

> **Début 19e siècle :** Le hameau de Pont de Buis ne compte que quelques maisons d'ouvriers de part et d'autre de l'ancienne route nationale 170.

> **1865 :** Aménagement de la voie de chemin de fer, le quartier de la gare commence à se développer, de même que le quartier du Squiriou.

> **1872 :** Pétition des Pont de buisiens pour la création d'une école à Pont de Buis. La demande est appuyée par le directeur de la poudrerie qui propose le prêt de locaux à titre provisoire.

> **1881-1882 :** Lois scolaires, l'école est gratuite et obligatoire jusqu'à 13 ans.

> **1884-1885 :** Création d'une école communale à Pont de Buis. Sa construction est financée par les ministères de l'instruction publique et de la guerre le long de la route nationale 170 (grand'rue).

> **1908 :** L'école accueille plus de 500 élèves répartis entre 5 classes de garçons et 4 classes de filles. Des problèmes d'espace et de salubrité apparaissent.

> **8 janvier 1909 :** Convention signée entre les communes de Saint Ségal et de Quimerc'h pour répartir les frais et dépenses scolaires : 53 % à Quimerc'h et 47 % à Saint Ségal.

> **1914 :** La production de la poudrerie augmente, des trains quotidiens amènent des ouvriers de Quimper et Brest. La population du hameau de Pont de Buis atteint environ 7000 habitants. Des baraquements sont construits au Morduc et au Pont Neuf pour les accueillir.

> **Août 1917 :** Un marché est passé entre l'entrepreneur et la poudrerie pour la construction d'un bureau de poste à Pont de Buis. Le réseau téléphonique est également installé.

> **6 juin 1918 :** 1ère mention de l'érection en commune ou du rattachement du hameau à une seule des communes, par le ministre de l'armement et des fabrications de guerre.

> **1925 :** 6 pont de buisiens sont élus au conseil municipal de Saint Ségal et s'abstiennent à l'élection du maire à cause de tensions sur l'école et demandent la création d'un poste d'adjoint supplémentaire à Pont de Buis. Refus du maire qui propose plutôt de créer une commune. Demande votée à l'unanimité.

> **16 juillet 1930 :** Demande envoyée au préfet, précisant le nombre d'habitants, d'électeurs et de hameaux concernés par la scission de Pont de Buis, Saint

Groupe scolaire de Pont de Buis

> Pendant ce temps, ailleurs dans le monde…

Guerre froide et monde bipolaire, début de la décolonisation.

> Les Etats-Unis et les pays d'Europe de l'ouest forment le Pacte Atlantique et créent une alliance militaire, l'OTAN.

> La République Populaire de Chine voit le jour sous l'impulsion du communiste Mao Zédong ; elle rejoint le camp soviétique jusqu'en 1962.

> Le CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle) ou COMECON est créé afin d'organiser l'économie des pays communistes en un ensemble cohérent dirigé par l'URSS.

> Le Blocus de Berlin-ouest est levé mais l' Allemagne se scinde en deux : naissance de la RDA (République Démocratique Allemande) et de la RFA (République Fédérale Allemande).

> Création du Conseil de l'Europe, dont la mission est d'organiser un espace démocratique et juridique commun sur l'ensemble du continent européen ; il s'appuie sur des textes de référence assurant la protection de l'individu, parmi lesquels la Convention européenne des Droits de l'Homme.

> La République d'Irlande est proclamée.

Ségal et Quimerc'h. L'existence de la paroisse et de l'école appuie cette demande. Cette demande est accompagnée d'une pétition.

> **14 août 1930 :** Le plan est certifié à Quimper : le territoire de la commune est plus réduit que celui de la paroisse.

> **Janvier 1931 :** Sous-préfet de Châteaulin, Jean Moulin, donne des instructions aux communes pour compléter le dossier demandant l'érection de Pont de Buis en commune.

> **5 juin 1933 :** Le sous-préfet vient présenter le projet au conseil municipal de Saint Ségal mais il manque le budget, ce qui stoppe le projet. Le Conseil de Saint Ségal vote la création d'une école et entre en contact avec la municipalité de Quimerc'h.

> **8 avril 1934 :** Le maire de Saint Ségal remet en cause la décision prise le 5 juin 1933 de créer une école. Ne vaut-il mieux pas attendre que Pont de Buis soit érigée en tant que commune ?

> **1935 :** Elections municipales. A Saint Ségal, la majorité est pont de buisienne. Le projet d'école est voté tout de suite et le projet de création de commune est laissé de coté.

> **1939 :** Ouverture de l'école.

> **Avril 1945 :** Elections d'après guerre, Suzanne Ploux est élue maire de Saint Ségal.

> **12 juin 1945 :** Réunion des conseil municipaux de Saint Ségal et de Quimerc'h sur le projet du grand Pont de Buis avec réunion

Communes de Saint-Ségal et de Quimerch. Le 18 octobre 1949.

Objet : Nomenclature des villages et des lieux dits, avec le chiffre de leur population, qui sont détachés des communes de Saint-Ségal et de Quimerch pour former la nouvelle commune de Pont-de-Buis.

Quimerch :

Drean'h gwez : 2
Drean'h meyaz : 1
Nouvel : 10
Changeonnis : 19
Neuzit : 13
Quirrion Huella : 8
Quirrion Creis : 4
Quirrion Isella : 4
Bota-ty-Beuz : 152
Boukanlec : 28
Kermorvan : 5
Kervio : 13
Quilignagar : 11
Moulin Traon : 4

La Palud : 9
Pont-neuf : 222
Penanrouais : 112
Bouamaru'h : 178
Quirrion : 339
Ty-Beuz : 164
Coatalec : 15 2
La Vallée : 4
Penanrun vian : 5
Neuzit vian : 10

Total : 1.482.

Saint-Ségal

Hanoir 19
Le Prazit 9
Le Gollec..... 8
Poulhy..... 3
Moulin Quilly..... 3
Le Pont-neuf..... 82
Lanvillec Huella..... 6
Cogoès..... 84
Rosnoat..... 16
Mordue..... 8
Baradoèse..... 7
Perros..... 32
Penanrstang (L.N.D.P.)..... 4
Le Bourg de Tir..... 21

Quartier du bas..... 503
Vieilles écoles..... 234
Logodec..... 122
La Gare..... 488
Le Gilbo 144
Penalan..... 100
Pen-ourn-Logodec..... 256
Champ Benivet..... 126

Total : 2.016

Population totale de la nouvelle commune de Pont-de-Buis : 3.509

Le Maire de Quimerch, Le Maire de Saint-Ségal,

> Pendant ce temps, ailleurs en France…

Début des Trente Glorieuses : croissance économique, société de consommation, baby–boom…

La Quatrième République (1946-1958) : des gouvernements très instables, une France plus moderne, le problème colonial (Guerre d'Indochine, 1946-1954).

> *Fin de neuf années de restrictions ; le Haut Commissariat au Ravitaillement et les tickets de rationnement sont supprimés ; l'essence est de nouveau en vente libre.*

> *La production retrouve son niveau de 1938, en partie grâce à l'aide du Plan Marshall.*

> *L'Abbé Pierre fonde la première Communauté d'Emmaüs dont le but est de venir en aide aux plus pauvres, aux exclus.*

> *La première banque civile du sang ouvre à Asnières.*

> *La locomotive la plus rapide du Monde, la CC 7101 de la SNCF, rallie Paris à Tours à 160 km/h.*

Affiche du film de Jacques Tati "Jour de fête", sorti en 1949.

Le conseil municipal de Pont de Buis en 1949

des deux communes. Le projet est voté à l'unanimité, mais la majorité de la population y est hostile.

> **25 février 1946 :** Le sous-préfet note la concordance des rapports et affirme la création du Grand Pont de Buis avec rattachement au canton du Faou.

> **9 août 1946 :** Le conseil général du Finistère refuse le projet soutenu par le préfet et le sus préfet et préconise l'érection de Pont de Buis en commune.

> **13 décembre 1946 :** Le conseil municipal de Saint Ségal vote l'érection de Pont de Buis en commune et constitue un dossier définissant Pont de Buis. Les démarches sont identiques à Quimerc'h.

> **24 avril 1947 :** Le projet est accepté par le préfet avec rattachement au canton de Châteaulin.

> **7 mai 1947 :** Avis favorable du conseil général.

> **31 mai 1947 :** Adoption du projet par le ministre de l'intérieur.

> **9 septembre 1947 :** Le conseil municipal de Saint Segal vote contre le rattachement de Pont de Buis au canton du Faou mais préfère accepter le projet plutôt que de le retarder encore.

> **Octobre 1947 :** Elections municipales, réélection de Suzanne Ploux comme maire de Saint Segal.

> **17 juin 1948 :** Il est décidé que Pont de Buis sera rattaché au canton du Faou.

> **31 août 1948 :** Avis favorable du conseil d'Etat.

> **1er octobre 1948 :** Accord du conseil général.

> **20 août 1949 :** Décret relatif à l'érection de Pont de Buis.

> **25 août 1949 :** Publication au journal officiel

> **27 novembre et 4 décembre 1949 :** Suzanne Ploux est élue maire de Pont de Buis.

> *Pendant ce temps, ailleurs en Bretagne…*

> *Création de l'ADMR 29.*

> *L' écrivain Louis Guilloux, de Saint-Brieuc, reçoit le Prix Renaudot pour son ouvrage " Le Jeu de Patience ".*

> La quinzaine littéraire

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque a participé à la quinzaine littéraire organisée au niveau national.

Cette année l'exposition accueillie avait pour thème « les contes et légendes de Bretagne ». Les élèves de l'école primaire de Pont de Buis ont eu le loisir de participer à la visite commentée de celle-ci. Les travaux réalisés par les enfants de l'école de Quimerc'h sur le « Chaperon Rouge » ont ensuite été exposés.

La quinzaine littéraire s'est clôturée, comme l'an passé, par un repas Kig ar farz animé à Logonna Quimerc'h. Jean Kergrist, le clown atomique, a égayé le repas de ses vidéos et histoires insolites, puis le groupe « Bivoac » a enchanté le public de sa musique « bretonne manouche à tendance cirquestre ».

> La soirée cabaret

Le samedi 4 avril a eu lieu la 6e édition du cabaret devenue désormais une date incontournable de la programmation culturelle municipale.

Les deux groupes, « Bobby, Scott & Sue » et « Good Time Jazz » ont fait voyager et danser le public présent sur les rythmes Jazz de la Nouvelle Orléans. Coup de chapeau à l'équipe motivée et renouvelée de l'Espace Jeune qui a assuré le service des tapas sous le regard expert des plus anciens d'entre eux.

Merci aussi aux bénévoles de l'ASPB venus leur prêter main forte.

> Le projet Hip-Hop Kanou

Pendant les vacances de Pâques, les jeunes du foyer ont participé à une aventure culturelle très enrichissante.

Le projet, réalisé en partenariat avec le Run ar Puns et le collectif jeunesse du secteur a permis aux jeunes de rencontrer et de travailler avec des musiciens professionnels de Hip Hop. Parmi eux, des membres du collectif « Nouvel R » d'Angers et trois musiciens maliens.

Une semaine de stage était proposée aux jeunes avec des ateliers de human beat box, d'écriture, de slam, de tchatche ou encore de Musique Assistée par Ordinateur. En fin de semaine, les participants avaient la possibilité de se produire sur scène. Une aventure culturelle et humaine à reconduire.

> Départ de Nadine Le Graët, Directeur Général des Services de la mairie

Nadine Le Graët

Après 17 années passées à la direction des services de notre commune, Nadine Le Graët a souhaité évoluer dans sa carrière et a rejoint le 1er juin dernier la direction des services de Châteaulin.

Tout au long de ces années passées à Pont de Buis lès Quimerc'h, Nadine Le Graët a constamment fait preuve de professionnalisme, de compétence et d'une volonté de parfaire ses connaissances au service de la commune et de ses habitants.

Faisant toujours preuve d'une grande disponibilité, Nadine Le Graët a été la cheville ouvrière des mutations que notre commune a connues ces dernières années.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements et lui souhaitons réussite dans ses nouvelles fonctions. A partir du mois du 1er juillet, c'est Marie-Laure Le Bris qui occupera les fonctions de Directeur Général des Services.

Marie-Laure Le Bris

Informations pratiques

> Mairie

Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
www.pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture du lundi au jeudi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17h30
Vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi 8 h 30 - 12 h

> Mairie annexe

Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture mardi et samedi 10 h - 12 h

> Service animation

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au jeudi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18h
Vendredi 9 h - 12 h30 et 13 h 30 - 17 h

> Espace jeunes

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture mercredis et vacances scolaires

> Médiathèque municipale

Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
Mediatheque.pdblq@orange.fr

Ouverture mardi et vendredi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

> Garderies et Accueil de Loisirs

Direction
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Garderie de Pont de Buis
Rue des écoles
02 98 73 16 70
Ouverture 7 h - 9 h et 16 h 30 - 18 h 30

Garderie de Quimerc'h
Rue Albert Louppe
02 98 26 94 53
Ouverture 7 h 30 - 9 h 16 h 30 - 18 h 30

Ouverture accueil de loisirs 7 h - 18 h 30